

LE PRÉSIDENT DE L'AMONGA METROPOLITAINE

WU le règlement n°2003/282 de la commission du 13 décembre 2003 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'union européenne aux aides de caractère

WU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L522-2, et L522-3.

« Transformation numérique », signé le 22 août 2021.

WU la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise 00 548089 FER le 25 janvier 2024.

Veuillez signer de la commission mise en date du 8 avril 2024.

CONSIDÉRANT que la société justifie à travers ce projet de transformation numérique, le souhait de mettre en place un standard téléphonique IP afin d'avoir la capacité de répondre à l'ensemble des appels entrants.

CONGREGANT que le montant total des dépenses HT réalisées est de 3 000 804 HT et que le montant des dépenses HT éligibles est arrêté à 20 000 € HT ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 3 000 804 / 50% = 2 954 904.

Distribuer à l'entreprise OD SANCERFER, dont le siège est situé au 390 route des Hauts de Florence - La Mas Des Landes - 87 270 Dole, une aide financière d'un montant maximal de 1 954 90 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise CO SAVOIR FER, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

fait à Limoges, le 02 Mai 1984

Le Président de Limoges Métropole.

Accounting for the impact of the environment on the performance of the organization is a key factor in the development of a sustainable business. The environmental impact of the organization is a key factor in the development of a sustainable business. The environmental impact of the organization is a key factor in the development of a sustainable business.

Cette décision fera également l'objet d'une notification auprès de l'intéressé.

1 DOCUMENT - Publié le 6 Mai 2024



TÉLÉCHARGER